



Vente / plus value et impôt succession

Par **olivier20**, le **17/03/2008** à **11:43**

Bonjour le forum,

Pas très au fait au niveau de la fiscalité pour la vente de bien immobilier je m'en remets à vous.

énoncé en bref :

- J'ai hérité au décès de ma maman d'un appartement sur lequel je me suis acquitté d'un impôt sur succession.

- 2 ans 1/2 après j'ai décidé de vendre ce bien. Cet appartement est ma résidence principale.

Je ne devrais théoriquement pas être soumis à la taxe sur la plus value. Mais certaines personnes de mon entourage me disent qu'en fonction de la différence entre le prix d'acquisition (estimation) et le prix de vente il se pourrait que je doive malgré tout m'acquitter de cet impôt.

Dans un premier temps je trouve cela étrange et j'aimerais l'avis d'experts.

Dans le cas où cela s'avèrerait exact, est ce que l'impôt payé pour la succession peut il être soustrait à l'éventuelle taxe sur la plus value.

Merci d'avance pour vos précieux renseignements.

Olivier.

Par **olivier20**, le **20/03/2008** à **15:17**

Re,

Vraiment personne pour me renseigner ?

Où pourrais je trouver ce type d'information ?

Merci

Par **NERIKA00**, le **14/04/2008** à **20:58**

Qu'elle que soit la différence du prix dans la mesue ou cette appartemet constitue ta résidence principale depuis lus d'un an aucune plus-value n'est applicable.